



# Association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce

Bulletin N° 29 – décembre 2009

Rédacteur en chef : M. Bazot

## À propos des missions du musée

Le 20 novembre 1985 le ministre de la Défense décidait de placer un conseiller auprès du directeur de l'École avec la charge de mettre en valeur les collections du musée, d'accroître le rayonnement historique et culturel du musée, de développer au profit des personnels du Service de santé des armées (SSA) la connaissance de l'histoire du Service, de préparer la constitution de l'association des amis du musée<sup>1</sup>.

Dans sa lettre au médecin général inspecteur (MGI) Lefebvre, nommé à ces fonctions, le MGI F. Scléar – directeur central tout particulièrement éclairé s'il en fût – déclarait : « L'implantation de ce musée au sein d'un ensemble conventuel de renom ne peut qu'être favorable à la mise en valeur des collections et à son développement<sup>2</sup> [...]. Le musée devra « répondre davantage aux missions qui doivent être les siennes [...] au bénéfice de la connaissance, d'abord par les personnels des armées, des progrès accomplis au cours des décennies écoulées par la médecine et la pharmacie militaires dans le soutien sanitaire des armées qui reste la mission prioritaire de notre Service ». Il concluait ainsi : « C'est donc une grande perspective qui s'ouvre pour la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et scientifique du SSA, à laquelle le Ministre de la Défense vient, au travers de sa décision, d'apporter son appui ».

Qu'en est-il vingt-quatre ans après ?

Au sein d'un édifice historique totalement restauré, le musée déploie ses collections depuis le 3 février 1998. Les salles d'exposition permanentes et temporaires voient augmenter leur fréquentation. Malgré la conjoncture, le Directeur et le Conservateur s'efforcent de diversifier et de dynamiser les actions entreprises. Fondée en 1989 l'association des amis du musée leur apporte sa contribution, dans le respect des rôles et des responsabilités spécifiques de chacun.

Cependant les efforts accomplis dans la promotion de l'histoire et de l'image du Service bénéficient surtout au grand public.

Ce motif de satisfaction ne devrait pas pour autant faire oublier qu'à la création de l'École en 1850 la mission pédagogique du musée avait été clairement définie. N'y a-t-il pas là matière à réflexion et à un travail d'articulation entre passé, présent et avenir impliquant davantage les personnels du Service au profit de la formation des promotions qui vont assurer la relève ?

Au moment où le concept d'identité nationale fait l'objet d'une profonde réflexion, il nous appartient d'assurer la pérennité de nos propres valeurs et de mettre en lumière les réalisations passées, succès et échecs, pour mieux en faire le socle des progrès à venir.

MGI (2s) Maurice Bazot

### Sommaire

*Le mot du président* 1

*La médecine exotique au temps  
des colonies,  
une médecine militaire  
au service des populations  
civiles* 2

*Témoignage  
À propos de la formation des  
infirmières militaires :  
le D.E.* 4

*La Grande guerre, la presse et  
le Service de santé* 6

*Les membres de  
l'association  
À l'honneur  
In memoriam* 6 6

*Ouvrages* 7

*Assemblée générale* 8

<sup>1</sup> Décision n°359/DEF/DCSSA/CAB/OG du 18 novembre 1985 signé - pour le ministre et par délégation - par Yvon Jouan, directeur adjoint du cabinet civil et militaire,

<sup>2</sup> Il évoquait les travaux qu'il initia et qui aboutirent à une rénovation totale des collections et de l'infrastructure.



### **La médecine exotique au temps des colonies, une médecine militaire au service des populations civiles**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les suites immédiates de la révolution pasteurienne, des médecins et des pharmaciens militaires français, accompagnant le mouvement européen de colonisation, ont exercé leur art au service des populations civiles des pays tropicaux d’Afrique, d’Asie, d’Océanie et d’Amérique ; des pays souvent présentés comme mystérieux, pleins de miasmes et d’exhalaisons funestes. Cette histoire singulière comporte trois périodes séparées par les deux guerres mondiales.

### **Le temps des pionniers**

Pour faire face aux problèmes sanitaires le « Corps de santé des colonies et des pays de protectorat » fut créé en 1890 ; ouvert aux praticiens civils, il ne fut presque entièrement composé que d’anciens médecins et pharmaciens de la Marine. L’École Principale du Service de santé de la Marine, connue sous le nom de « Santé Navale », implantée à Bordeaux, fut chargée d’assurer la formation conjointe des médecins et pharmaciens de la Marine et des Colonies.

Malgré des difficultés sans nombre et des pertes sévères, les bases du Service de santé colonial furent posées. Les médecins des colonnes conquérantes donnèrent leurs soins aux familles des tirailleurs indigènes installées à proximité des postes militaires puis ils les étendirent aux populations environnantes. Ainsi se créèrent les premiers postes sanitaires. Pour rejoindre leur « ambulance », loin à l’intérieur des terres, les jeunes médecins voyageaient souvent des semaines, à pied, en pirogue, à cheval, à dromadaire ou en chaises à porteur. À côté de cette médecine de brousse qui va persister au-delà des « Indépendances », des centres vaccino-gènes contre la variole furent créés en priorité ; ils devinrent rapidement très efficaces, grâce à Calmette qui, après avoir fondé en 1891 à Saigon le premier Institut Pasteur, inocula les génisses indigènes et permit le transport de la lympho vaccinale en tubes scellés.

La constance de ce combat aboutira à l’éradication de cette redoutable maladie. Dans les capitales territoriales les premiers hôpitaux furent construits et rapidement ouverts aux populations autochtones. Le général Gallieni, arrivé à Madagascar au lendemain de la conquête, comprit qu’il ne suffisait pas de vaincre, il fallait aussi convaincre. Dans ce but, il chargea un jeune médecin militaire, Alexandre Lasnet, de mettre en œuvre une forme de médecine gratuite et accessible à tous, l’assistance médicale indigène (AMI).

Médecine innovante pour l’époque, elle va s’étendre rapidement à l’Indochine et à l’Afrique noire. Gallieni

favorisa aussi l’extension l’École de médecine indigène de Tananarive qui prit modèle sur l’hôpital de Pondichéry fondé par les médecins de la Marine en 1863.

Vers la même époque des écoles de médecine ouvrirent à Tien-Tsin en Chine (1900), à Hanoï en Indochine (1902), suivit plus tard, en 1918, par l’école de médecine de Dakar.

Alexandre Yersin, recruté par Calmette, isola en 1894 à Hong-Kong, le bacille de la peste. Paul-Louis Simond à Karachi, en 1898, démontra le rôle vecteur de la puce du rat dans la transmission de la peste bubonique. La lutte contre la peste aura ses héros malheureux : Gérald Mesny mourut en combattant la peste pneumonique à Karbine en Mongolie en 1911 ; en 1917 Gaston Bourret s’enferma dans son laboratoire de Nouvelle-Calédonie pour y mourir seul afin que la maladie ne se répande pas. Il faudra attendre 1933 pour que Girard et Robic puissent obtenir à Madagascar un vaccin efficace.

Dans le combat mené contre le paludisme les médecins chargés de la lutte contre les vecteurs reçurent le surnom de « capitaines moustiques ».

Victor Le Moal en fut le protagoniste en assainissant la ville à Conakry par des mesures d’hygiène simples mais draconiennes ; il mourut peu après d’épuisement.

En métropole, pour compléter le dispositif sanitaire, l’Ecole d’application du Service de santé des Troupes Coloniales reçut, en février 1907 à Marseille, sa première promotion. Le « Pharo » va assurer désormais l’unité de doctrine et la continuité du savoir médical et chirurgical du Service de santé colonial.

### **Le temps des ouvriers de l’Empire**

Au sortir de la première guerre mondiale l’usure des effectifs était dramatique, les tentatives de recrutement de médecins civils furent infructueuses. Pour pallier le déficit une « Section Coloniale » fut ouverte en 1925 à l’Ecole du Service de santé militaire de Lyon. Les médecins et pharmaciens lyonnais qui rejoignirent le « Pharo » constituèrent désormais un quart des effectifs du corps de Santé colonial. Le Service de santé colonial reçut alors l’impératif politique d’augmenter la force de travail de l’Empire, ce qui passait nécessairement une augmentation de la natalité. Le maillage des postes de brousse se resserra, des dispensaires, des hôpitaux et des maternités furent construits et des dizaines d’écoles d’infirmiers formèrent des personnels sanitaires disciplinés, dévoués et compétents. Les écoles de médecine fournirent des auxiliaires médicaux de qualité. En cette période féconde, les progrès scientifiques se multiplièrent.

En 1927 Laigret réussit à obtenir à Dakar un vaccin contre la fièvre jaune qui avait ravagé 50 ans plus tôt

le Service de santé de la Marine. À Bamako, en 1935, fut créé l'institut de la lèpre.

L'époque fut marquée par une réalisation exceptionnelle. En Afrique équatoriale un fléau épidémique particulier, la « Maladie du sommeil », dépeuplait des régions entières. Le médecin colonel Jamot imagina une médecine de masse révolutionnaire, offensive et mobile qui assurait la détection diagnostic et le traitement en se portant au milieu du territoire où la maladie sévissait.

Les résultats furent spectaculaires. Piqués par la redoutable mouche Tsé-Tsé plusieurs médecins contactèrent la maladie qu'ils combattaient. Jamot malgré l'extraordinaire succès qu'il rencontra sur le terrain et une renommée médiatique éphémère, on connaît son célèbre aphorisme « *je réveillerai la race noire* », ne reçut pas le soutien qu'il méritait.

Mais à travers ses élèves son idée lui survécut; elle finit par s'imposer pour aboutir à la création à Bobo-Dioulasso, en 1939, du Service autonome de la maladie du sommeil dirigé par Gaston Muraz, un homme de fort caractère.

### **De la médecine militaire coloniale à la "coopération".**

La défaite de la France en juin 1940 fut suivie d'une période très douloureuse. Coupés de la métropole les médecins militaires continuèrent à exercer leur métier ; privés de médicaments les pharmaciens en composèrent ; privés de véhicules à moteur faute d'essence les tournées en brousse se poursuivirent à vélo, à cheval ou en chaise à porteurs. Partout l'administration sanitaire resta présente et la structure de commandement fut conservée. Aussi bien du côté du gouvernement de Vichy que du côté de la France Libre, la mystique de l'Empire resta intact.

De 1945 à 1960 la médecine militaire coloniale française va atteindre son apogée. Des médicaments nouveaux étaient apparus qui allaient révolutionner la pratique médicale : la pénicilline permit le traitement rapide des tréponématoses (syphilis et pian), la nivaquine assura pendant longtemps une bonne protection contre le paludisme, le DDT fit espérer la fin des moustiques, les sulfones permirent de traiter efficacement la lèpre, l'usage des perfusions, des antibiotiques et des sulfamides permit de traiter en masse les syndromes dysentériques aigus dont le choléra.

En Afrique noire le service autonome de la maladie du sommeil étendit son action à la lèpre, à l'onchocercose, au trachôme, à la rougeole, à la tuberculose et aux autres maladies endémo-épidémiques ; il se transforma en Service des grandes endémies et Richet y imprima sa marque.

Les hôpitaux d'outre-mer furent modernisés et ils n'eurent rien à envier aux hôpitaux métropolitains de l'époque. Les écoles de médecine autochtones devinrent universitaires et elles furent jumelées à une Faculté

métropolitaine où les élèves vinrent obtenir leur diplôme universitaire de médecin.

En 1960 les « Indépendances » des pays d'Afrique noire n'eurent pas un retentissement immédiat sur la pratique médicale de chaque jour ; seul le mot « colonial » fut banni. Au-delà de quelques blessures d'amour-propre la transition s'effectua plutôt bien dans l'ensemble. L'assistance sanitaire fut entièrement maintenue à travers une politique de « coopération » avec tous les nouveaux états indépendants à l'exception de la Guinée qui la refusa. Les personnels militaires, placés en position hors cadre, continuèrent à tenir les postes de brousse où les populations leur manifestaient un fort attachement. L'époque fut marquée par de grandes réalisations. La lutte contre la lèpre se poursuivit. Des campagnes de vaccination contre la rougeole, une maladie qui fait des ravages en Afrique chez les jeunes enfants, furent menées à bien sous la conduite de Labusquière qui coordonna aussi la lutte contre la tuberculose par le BCG. La lutte contre la méningite cérébrospinale dans le sahel africain fut dirigée par Lapeyssonnie.

La pratique hospitalière se diversifia ; Carayon et ses élèves pratiquèrent une chirurgie de réhabilitation fonctionnelle des séquelles neurologiques de la lèpre ; Henri Collomb, en intégrant les thérapeutes traditionnels autochtones dans le traitement des malades mentaux créa à l'hôpital de Fann de Dakar une école psychiatrique de grande renommée qui forma de nombreux psychiatres africains et européens à l'ethnopsychiatrie.

Produit d'une époque et des circonstances, la médecine militaire coloniale française, après avoir changé d'appellation, s'est éteinte progressivement vers les années 80, époque où elle est remplacée par des interventions ponctuelles outre-mer. En moins d'un siècle les 5000 médecins, les 400 pharmaciens, les 200 officiers d'administration ont créé 41 grands hôpitaux, plus de 500 hôpitaux secondaires, 350 léproseries et hypnoseries, 5 000 dispensaires, 3 000 maternités. Ils ont instruit des milliers d'infirmiers, posé les bases des Facultés de médecine de Dakar, Abidjan, Hanoi, Saïgon, Tananarive, créés de nombreux centres de recherche et participés à la fondation de 14 Instituts Pasteur. Ils ont mis sous contrôle les grands fléaux épidémiques. Les populations se sont multipliées, passant de 40 millions à plus de 100 millions d'habitants. Près de 400 praticiens sont morts « victime du devoir ».

Louis Héraut

Extrait de la plaquette "300 ans d'histoire du Service de santé."  
Ce texte fait suite aux articles publiés dans les bulletins N° 26 et 27.

## Témoignage

### À propos de la formation des infirmières militaires : le D.E.

Selon Jacques Le Goff, "L'Histoire ne peut être une reconstitution du réel passé, elle en est un arrangement". Inévitablement subjective, elle n'est jamais complète, ni définitive. Ainsi par exemple, L. Petit-Fils vient-il de réhabiliter un roi longtemps décrié, Louis XIII...

C'est dire l'importance d'enrichir sans cesse ses sources. C'est dire l'importance pour notre association de recueillir les témoignages de faits vécus.

Les onze années d'existence du "**Centre d'instruction des infirmiers militaires**" (CIIM) au Val-de-Grâce ont été brièvement rapportées par le Médecin-général-inspecteur (MGI) Laverdant : « Il avait ouvert ses portes en 1961 et assura ses missions jusqu'à ce que le centre de l'hôpital Bégin prenne le relais » (*Le Val-de-Grâce, deux siècles de médecine militaire. Hervas 1993, p 123*)

Sur ce sujet, Mme Jadin-Poirier a tenu à nous apporter son témoignage.

Laissons lui la parole :

En ce qui concerne le rôle que j'ai pu jouer en 1965, je crois utile d'apporter les précisions suivantes :

À la sortie de mon stage à l'École de Cadres de la Croix Rouge à Paris de 1963-1964, j'ai été affectée au Val-de-Grâce, dans le service de Première médecine, du Pr Vigne. La Promotion 1961-1965 du CIIM était en cours d'instruction et, devait passer en juin 1965 le brevet de spécialité donnant accès à l'échelle 4.

Dans le courant du mois de Mai 1965, le médecin colonel (MCI) Baylon qui assurait l'interim de médecin-chef du Val-de-Grâce entre le médecin général (MG) Meunier et le MG Chippaux m'avait contactée pour que je prenne en main ces élèves, pour leur préparation à l'échelle 4.

En 1965, j'ai été nommée Monitrice (directrice sur le plan pédagogique) d'une nouvelle promotion. J'obtiens du Commandement que ces élèves soient orientées sur la préparation au Diplôme d'État (D.E.). Le centre est officiellement agréé par le ministère des Affaires sociales le 7 Juillet 1967, à compter du 1er septembre 1966. Les locaux sont réaménagés et les programmes adaptés à la nouvelle formule. En septembre 1967, le nouveau directeur du Val-de-Grâce revient sur sa position et maintient la préparation de la promotion 1965 au Brevet militaire. Melle Boudaud est désignée en octobre 1967 avec la double mission d'amener la promotion de 1965 au Brevet militaire et la promotion de 1967 au DE. Melle Leterrier lui succède en 1970 pour mener la dernière promotion au D.E.

À ce moment-là, aucun cours n'était planifié, les élèves réparties dans les services, n'étaient pas encadrées par des personnels spécifiques. Celles avec lesquelles j'ai pu m'entretenir pour me faire une opinion sur leur

formation, étaient incapables de me donner la liste des cours qui leur avaient été donnés, ni aucune archive d'emploi du temps. Il me semble me souvenir, que Melle Congeaud était absente à ce moment-là.

J'ai demandé au MCI Baylon s'il ne serait pas possible de leur faire passer le D.E., à la deuxième session d'octobre 1965. Dans ce but et avec son accord, je me suis mise en rapport avec la Croix-Rouge. Pour qu'elles passent régulièrement l'examen, il était nécessaire qu'elles reçoivent un complément de formation en pédiatrie particulièrement, et que leur soient trouvés des terrains de stage extérieurs au Val-de-Grâce. Il avait été envisagé de répartir ces élèves, entre les trois écoles Croix-Rouge de Paris, pour la phase finale de leur préparation.

À son arrivée, le MG Chippaux a contacté les infirmières les plus anciennes du Val-de-Grâce pour prendre la direction de la promotion 1965-1969, qui venait d'arriver. Elles ont toutes refusé, mais ont fait valoir que, puisque j'étais la seule infirmière diplômée de l'École des Cadres de la Croix-Rouge, cette responsabilité me revenait de droit. Le MG Chippaux m'a contactée. Je lui ai répondu que j'acceptais, mais à condition que les élèves soient préparées au D.E.

1965-1967

Le MG Chippaux, nommé directeur du Val-de-Grâce en 1965, m'a demandé de prendre la direction de ce centre. J'ai accepté en lui faisant remarquer qu'il serait plus valorisant pour l'image de marque des infirmières militaires que ces élèves passent le D.E., universellement reconnu, ce qu'il a parfaitement admis.

Il a fait attribuer des locaux pour le logement de ces jeunes filles, au-dessus du service des contagieux, en attendant que leur soient aménagées des chambres. Les élèves, jusque-là, étaient logées au détachement sur le même étage, entre les élèves de l'école d'application et les sous-officiers.

J'ai obtenu des salles de cours.

Le MG Chippaux a fait toutes les démarches pour que ce centre soit reconnu par le ministère de la Santé publique, et pour que les élèves passent le DE suivant une procédure particulière, compte tenu de leur recrutement (durée de formation de quatre ans), alors que la préparation DE ne s'étalait que sur deux ans avec un examen de passage de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année.

Les professeurs du Val-de-Grâce ont été sollicités pour donner des cours dans l'optique de ce programme.

Il était donc prévu, à titre transitoire, la progression suivante :

- En fin de 1<sup>re</sup> année, les élèves passaient un examen général du niveau du concours d'entrée dans les écoles d'élèves infirmières pour tester

leur valeur et les encourager, ce qui a été fait avec succès ; à cette occasion le MG Favre m'a envoyé une lettre de félicitation.

- En fin de 2<sup>e</sup> année, elles passaient l'examen de passage des écoles d'infirmières, de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année ce qui a été fait en Juin et en septembre 1967, pour celles qui avaient échoué en juin.
- En fin de 3<sup>e</sup> année, elles devaient passer un examen correspondant au DE en présence d'autorités du ministère des Affaires sociales, de la Direction du Service de santé des armées et du Val-de-Grâce.
- Et la 4<sup>e</sup> année était consacrée à des cours de perfectionnement et des stages d'application, ce qui valorisait leur formation par rapport à celle des écoles civiles.

Ce programme avait été étudié et arrêté en accord avec Melle J.Martin, présidente de la Croix-Rouge Française et de la profession d'infirmière, qui fut aussi ma directrice à l'École des cadres. Le CIIM a été agréé le 7 Juillet 1967 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1966. Une cérémonie eut lieu au Val-de-Grâce le 13 Avril 1967.

Une autre cérémonie a eu lieu à l'école, en présence du MG Chippaux et du MG Fabre, avec remise du fanion aux élèves de cette promotion 1965, en présence du MG Petchot-Bacquet, directeur central. Ce système qui a fonctionné d'octobre 1965 à septembre 1967 a été annulé par le MG Fabre après le départ du MG Chippaux, pour en revenir aux errements précédents.



*La promotion 1967.*

*Au premier plan, le MG Chippeaux, médecin-chef de l'HIA du Val-de-Grâce et Melle Poirier, monitrice responsable de la formation. (Entre eux, le fanion du centre d'instruction des élèves de l'école d'infirmières militaires – CIEIM).*

Mais compte-tenu des engagements pris par la DCSSA vis-à-vis du ministère des Affaires sociales, il n'était plus possible de revenir en arrière.

Melle Boudaud qui m'a succédé n'a pu conduire la première promotion de 1965 au D.E., mais a amené la promotion suivante à ce même D.E., en raison du travail administratif qui avait été largement amorcé.

Je précise que la directrice du CIIM de Robert Picqué à Bordeaux, n'était pas d'accord sur cette évolution, estimant que je faisais preuve d'antimilitarisme. Je pense que le MG Fabre a été très mal conseillé au moment où il m'a donné l'ordre de cesser cette préparation, ce qui m'a valu une mutation d'office pour Tahiti.

Mais ma carrière de formatrice d'élèves infirmiers ne s'est pas arrêtée là et diverses autorités m'ont toujours demandé d'ouvrir des écoles sans l'avoir sollicité.

C'est ainsi qu'après cette école du Val-de-Grâce, ouverte à la demande du MG Chippaux :

- En Martinique, à la demande du Médecin Inspecteur de la DDASS, Mme Pilachon, en septembre 1975 à Trinité, j'ai lancé une école d'infirmières que j'ai dirigée jusqu'en Juillet 1976 après avoir mené deux sessions de formation d'aides-soignantes (FPA).
- À mon retour en Métropole, j'ai monté à la demande de la DCSSA, une école d'infirmières à l'hôpital des armées Scrive à Lille, qui a fonctionné jusqu'en Février 1979.
- J'ai également monté et organisé, en Syrie à la demande du MG Tournier-Lasserve, une école d'infirmières pour un hôpital militaire syrien, à Damas, en Juillet 1981, mais j'en ai été évincée quand tout marchait bien par le MCI Ardouin.
- J'ai terminé ma carrière d'infirmière militaire en coopération en Côte d'Ivoire et en Algérie, pour former des élèves infirmiers sur le plan local.

Ces diverses activités postérieures ont toujours été assumées avec le même esprit d'honnêteté et de dévouement pour la cause des infirmières militaires que celui qui m'a animé quand j'ai assuré l'entre-deux au CIIM du Val de Grâce.

Lucienne Poirier-Jadin

*Les membres du Conseil d'administration  
de l'Association  
et du Comité d'histoire  
sont heureux de vous présenter  
leurs meilleurs vœux  
et souhaitent vous voir nombreux  
l'an prochain.*

## La Grande guerre, la presse et le Service de santé

Dans un récent ouvrage, *La passion de la presse, de la gazette de Renaudot au journal en ligne*, Jean Miot propose une passionnante relecture de l'Histoire de France.<sup>3</sup>

### De la censure

Médecin devenu journaliste, Clemenceau a sauvé la France grâce à sa parfaite maîtrise de l'opinion et de la presse. Il avait pourtant été, le 29 septembre 1916, victime de la censure et son *reportage accusant de carence, le Service de santé militaire* entraînait la suspension temporaire de la parution de son journal, *L'homme libre*.

### Les journaux du Front

Heureusement pour le moral des soldats, les journaux « de l'arrière » n'allaient pas jusqu'au Front. Lorsque la guerre de positions succéda à la guerre de mouvements, la presse allait s'imprimer au fond des tranchées. Premier du genre, *Le petit colonial* naquit en octobre 1914 sur le front de la Marne. Au prix d'efforts incommensurables, les soldats, encadrés par quelques journalistes firent paraître plus de mille titres allant de quelques simples feuilles polycopiées recto verso à 30.000 exemplaires pour *Le Poilu*. (« *Salut à vous, vaillants journaux du front, dans l'horreur qu'on ne peut décrire, vous incrustez le pur joyau du rire* »).

Entretenant le moral des combattants, ils provoquaient la censure lorsque parvenus à l'arrière, ils dénonçaient « les planqués et les bourreurs de crâne » (*Le Crapouillot*). Des plus variés, les thèmes abordés évoquaient la vie quotidienne des poilus (les poux, le pinard, la gnôle...), l'arrière (les embusqués, la précieuse marraine...) mais aussi le danger, la mort, la peur, la blessure. Blessé à deux reprises, titulaire de cinq citations, l'aspirant Paul Vaillant-Couturier, dont nul n'ignore l'engagement pacifiste, écrivit dans son journal du front, *Le Bellica* :

*Ma blessure, tu es secrète et douloureuse,  
Et nul ne peut savoir comme tu es profonde [...]  
J'aurai cette joie amère, ô mes pensées,  
De conserver le goût du chagrin dans ma bouche,  
En courbant mon dos sous mes ailes cassées.*

### De la propagande

Les plus grands caricaturistes s'inspirent de l'effroyable cruauté de l'armée allemande (sic). Ainsi, « un lieutenant des uhlands blessé par nos balles, soigné par un major français, lève le bras armé d'un couteau pour frapper le médecin en pleine poitrine ».

Les faits réels sont largement exploités par la propagande, telle l'exécution de l'infirmière Miss Edith Cavell.

Maurice Bazot

## Les membres de l'association à l'honneur

### Académie nationale de médecine

Lors de la séance du 16 juin 2009, le MGI Claude Giudicelli a été élu membre titulaire à l'Académie Nationale de Médecine dans la Quatrième division, section de Médecine sociale.

Nous lui adressons nos très chaleureuses félicitations.

### Le prix Icare

L'association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE) a décerné le prix *Icare 2009* à Madame le Médecin général Valérie André. Le prix lui a été remis à l'occasion d'une réception au siège de cette association, rue Galilée à Paris, le mardi 2 juin 2009, en présence d'une nombreuse assistance.



Précisons que le prix *Icare* est une distinction à haute valeur symbolique, destinée à récompenser l'œuvre et l'engagement d'une personnalité ou d'une équipe dans le domaine aéronautique ou spatial.

Il est décerné chaque année à l'issue d'un vote solennel de tous les membres de l'AJPAE lors d'une assemblée générale.

L'AAMSSA se réjouit de cet évènement qui honore l'un de ses membres les plus fidèles et adresse au MGI V. André ses félicitations les plus chaleureuses

Jean Timbal

## In memoriam

De hautes personnalités du Service, membres de l'association qui suivaient avec une bienveillante attention nos activités, nous ont quitté.

Nous saluons leur mémoire en exprimant de nouveau à leurs proches notre très profonde et chaleureuse sympathie.

Le 23 mai : MGI Pierre Juillet  
Le 2 août : Docteur Alain Masbernard  
Le 27 août : MGI Laurent Girier  
Le 8 novembre : MGI André Salvagniac  
Le 23 novembre : MGI Pierre Lefebvre

<sup>3</sup> Editions du Rocher, 2008

## Ouvrages

### Reçus à la rédaction

Joseph Averous.

**Marie-Joseph Caffarelli (1760-1845) Préfet maritime de Brest sous le Consulat et l'Empire**

Paris : l'Harmattan, Coll. Acteurs de la science ; 2006. 193 p.

Marie-Joseph Caffarelli entre dans l'histoire de France le 25 décembre 1799. Bonaparte, en raison de ses talents supérieurs, le nomme Conseiller d'État. Le 20 juillet 1800, il devient le premier Préfet maritime de Brest. L'arsenal est alors à l'abandon ; officiers, marins et ouvriers sont dans la misère. Caffarelli s'adresse directement à Bonaparte : les temps sont difficiles mais le zèle est grand et nous ferons l'impossible pour faire face aux événements. Les habitants aiment la République et sont animés du meilleur esprit. Pendant 15 ans, il sert Napoléon, la Marine et la France avec passion et discernement.

Joseph Averous, Brestois, médecin général de la Marine (1870-1948), passionné par la vie de Marie-Joseph Caffarelli, a écrit sa biographie et remis le manuscrit à sa famille.

Joseph Averous

**Sur mer et au-delà des mers**

**La vie d'un jeune médecin de Marine 1888-1904**

Préface de Jean Kermarec

Paris : l'Harmattan, Coll. Acteurs de la science ; 2006.

Cette fin du XIXe siècle est pour un jeune médecin de marine enthousiaste une époque qui lui permet de réaliser tous ses rêves : scientifique, humaniste, d'aventure.

Les découvertes de Pasteur sur les microbes sont en train de révolutionner la médecine. Quand Joseph Averous, jeune étudiant, prend contact avec l'hôpital maritime de Brest, la méconnaissance de la transmission microbienne est telle que les tuberculeux recueillent soigneusement leurs expectorations dans des « draps crachoirs » à côté de blessés dans une salle par ailleurs d'une propreté éclatante.

Moins de 10 ans plus tard, Joseph Averous, jeune chirurgien, pourra opérer avec succès en respectant les règles pasteuriennes d'asepsie.

Il partage par ailleurs la vie des marins en courant les mers de Madagascar aux Comores, de l'Afrique aux Amériques. Proche des marins, il cherche à améliorer leurs conditions de travail, parfois effroyables : il faut voir la vie des soutiers et des mécaniciens dans la fournaise de la mer Rouge.

### Candidats au Prix d'Histoire de l'association

Maufrais, Louis ; Veillet, Martine (Auteur)

Préface de Marc Ferro

**J'étais médecin dans les tranchées ;**

**2 Août 1914 -14 Juillet 1919**

Paris : Robert Laffont ; 2008. 324 p.

Maurice Cren

**Louis-Jacques Bégin Carabin de l'Empire**

Coll. Société, histoire et médecine.

Paris : Glyphe ; 2009. 370 p.

Martin Monestier

**Les gueules cassées. Les médecins de l'impossible 1914-1918.**

Paris : Le Cherche midi ; 2009. 281 p.



### Le mot du trésorier

Nous rappelons à nos chers adhérents que c'est grâce à leur collaborations financière que nous survivons !

À ce propos une mise à jour de vos cotisations serait la bienvenue.

Par ailleurs rappelons que les généreux bienfaiteurs peuvent parfaitement récidiver.

Enfin les paiements décennaux se renouvellent soit à l'année soit pour dix ans.

D'avance merci.

Armand Maillard

#### **Cotisation 2009**

*Membre actif : 20 €*

*Membre bienfaiteur : 200 €*

*Pour vous en acquitter:*

- *Chèque à l'ordre de Association AMSSA*
- *Destinataire*

*AAMSSA au Val-de-Grâce*

*1 place Alphonse Laveran*

*75005 Paris*

## Assemblée générale 2009 - Bon pour pouvoir

(convocation page suivante)

*En cas d'empêchement d'assister à l'assemblée générale, à retourner à l'adresse ci-dessous. Merci.*

AAMSSA

1 place Alphonse Laveran

75005 PARIS

Association des amis du musée  
du Service de santé des armées  
au Val-de-Grâce

## Assemblée générale 2009

L'Assemblée générale 2008 se tiendra statutairement le **27 janvier 2010 à 16 heures**, à l'amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce.

Après les propos liminaires du Médecin général inspecteur M. Vergos directeur de l'École du Val-de-Grâce et du musée et du Médecin général inspecteur (2s) M. Bazot, Président de l'association, seront abordées les questions à l'ordre du jour.

- 1 - Rapport moral (MGI (2s) J. Timbal).
- 2 - Rapport financier (MG (2s) A. Maillard).
  - vote de la cotisation 2011
- 3 - Fonctionnement du Comité d'histoire du SSA (MGI (2s) P. Cristau).
- 4 - Élections partielles au Conseil d'administration :
  - membres rééligibles du conseil qui se présentent : MGI (2s) Bourgeois, MGI (2s) Bazot, Mlle Colas, MGI, IP (er) Larue, PGI (2s) Renaudeau, MG (2s) Maillard.
  - nouveaux candidats : MCSCN (er) Olivier Farret, Dr Michel Sardet.
- 5 - Questions diverses.
- 6 - Remise du Prix 2009 de l'association.

Paris, le 2 décembre 2009  
MGI Maurice Bazot  
Président de l'AAMSSA



Seuls les membres à jour de leur cotisation 2009 peuvent prendre part aux votes.  
La cotisation 2011 sera votée lors de l'Assemblée générale.



### Bon pour pouvoir

En cas d'empêchement d'assister à l'assemblée générale, à retourner à l'adresse au verso. Merci.

Je, soussigné(e).....

Autorise.....

à me représenter et prendre part, en mon nom, au vote, lors de l'Assemblée générale de l'Association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce, qui se tiendra à l'Amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce Paris, le 27 janvier 2010 à 16 heures.

Fait à ..... le .....  
Faire précéder la signature de "Bon pour pouvoir"